



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Les futurs pédiatres soutiennent l'extension de l'obligation vaccinale**

Paris, le 05 juillet 2017

**L'Association des Juniors en Pédiatrie (AJP), regroupant les internes de pédiatrie de France, soutient le projet d'extension de l'obligation vaccinale à 11 vaccins pour une durée limitée, porté par la Ministre des Solidarités et de la Santé, Mme Agnès Buzyn et le Premier Ministre, M. Edouard Philippe.**

Aujourd'hui, les enfants ne devraient plus pouvoir contracter des maladies infectieuses par définition évitables et aux séquelles potentiellement sévères telles que la rougeole, alors que celle-ci devrait être éradiquée (avec déjà plus de cent cas déclarés en France depuis le début de l'année 2017 - source ARS Occitanie). De plus, les croyances erronées et la désinformation grandissante au sujet des vaccins mettent en danger les populations spécifiques ayant de réelles contre-indications à la vaccination, dépendantes de l'immunité collective qui n'existe qu'avec une couverture vaccinale supérieure à 90% de la population.

La future génération de pédiatres souhaite que le corps médical restaure une relation de confiance avec la population, afin de pouvoir à terme se passer de cette dérogation aux libertés individuelles, qui paraît pour l'instant nécessaire. Il est indispensable d'informer massivement la population des faits scientifiquement avérés pour mettre fin à la désinformation des lobbys anti-vaccinations. Cela nécessitera des moyens humains et une politique de santé publique cohérente à l'échelle nationale et sur plusieurs années.

A ce titre, nous soutenons l'intervention des étudiants en santé en milieu scolaire à des fins de prévention, telle que décrite dans le programme de M. Le Président Emmanuel Macron, afin de sensibiliser les jeunes aux enjeux de la vaccination et contrer les idées reçues. Cela doit au préalable passer par une formation complète, et homogène sur le territoire, de tous les étudiants en santé sur la vaccinologie.

**Nous nous en remettons aux conclusions de la concertation citoyenne sur la vaccination et soutenons l'extension de l'obligation vaccinale contre 11 maladies au lieu de 3.**

L'obligation vaccinale devra être une mesure transitoire le temps de restaurer la confiance de la population en son système de santé. Les jeunes pédiatres attendent des mesures fortes pour enfin faire disparaître ces infections d'un autre siècle.

Pour l'AJP, les représentants des internes de pédiatrie des hôpitaux :

Anaïs Maffre (Bordeaux), Audrey Coutable (Strasbourg), Camille Braun (Lyon), Charlotte Jean-Bart (Lille), Guillaume Morelle (Rouen), Laurélia Jourdan (Nancy), Léa Delhomme (Besançon), Maxime Bacquet (Paris), Morgane Dufosset (Marseille), Neil Derridj (Caen), Pauline Mazilier (Nice), Richard Wolff (Antilles-Guyane), Simon Barreault (Rennes)

Contact presse

Maxime Bacquet, Paris - 06 59 18 35 89 - [ajpediatrie@gmail.com](mailto:ajpediatrie@gmail.com)

Jeremy Do Cao, Nancy - 06 73 36 83 27